

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion ordinaire du 8 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le HUIT du mois de DECEMBRE, le Conseil municipal de la commune d'AIRVAULT, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20 heures, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Maire d'AIRVAULT.

M. Le Maire informe les membres du Conseil municipal du décès de M. Jacques METREAU et de son remplacement par le suivant de liste : M. Damien GADREAU

Le nombre de conseillers en exercice est maintenu à 22 membres.

16 Conseillers présents : FOUILLET Olivier, JOZEAU Jacky, CHARRIER Maryse, CHABAUTY Viviane, GUILBOT Dominique, MANCEAU Mattieu, PARTHENAY Frédéric, BARIGAULT Véronique, BECUE Patrice, BERTRAND David, BRAUD Françoise, CHAUFOURNIER Joelle, GADREAU Damien, GOURDON Samuel, LIAIGRE Sandrine, ROCHER Lucette.

02 Votants par procuration :

Mme Frédérique DAMBRINE donné procuration à Mme BRAUD Françoise

Mme DURAND Ludivine ayant donné procuration à Mme CHARRIER Maryse

04 Excusés : FAURE Sébastien, DERBORD William, PIGNON Céline, ROUSSEAU Huguette

M Jacky JOZEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : le mercredi 3 décembre 2025

Date de publication : le jeudi 11 décembre 2025

DOMAINE ET PATRIMOINE - 3.5 AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC

PONT-ROUTE DU DEFFEND – CONVENTION POUR LA MAINTENANCE DU PONT AVEC LA COMMUNE D'AVAILLES-THOUARSAIS

DEL.2025-084

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de la convention tripartite passée avec la SNCF, et les communes d'Airvault et d'Availles-Thouarsais, concernant le pont-route du Deffend, il est prévu que les deux communes co-propriétaires, doivent assurer les charges liées à la structure de l'ouvrage, y compris l'étanchéité, et doivent convenir ensemble, des différentes modalités de gestion, d'entretien et de maintenance.

Une convention a été préparée d'un commun accord entre les deux communes (En annexe)

✓ **Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal**

- **D'adopter les termes de la convention** à passer avec la commune d'Availles-Thouarsais, telle qu'elle est présentée en annexe.
- **D'autoriser le Maire, ou en cas d'empêchement, le 1^{er} adjoint**, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme, le 11 décembre 2025

Jacky JOZEAU,
Secrétaire de séance,

Olivier FOUILLET,
Maire d'Airvault

AR-Préfecture

079-200085785-20251211-17-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-12-2025

Publication le : 11-12-2025



~ 1 ~



Le Maire,

Olivier FOUILLET